
[Imprimer](#)

AMI France Travel Tech

Image

Dans le cadre du plan « Destination France », le gouvernement annonce le lancement d'un AMI qui vise à créer le programme « **France Travel Tech** ».

Ce programme a pour objectif d'accompagner et de soutenir une promotion d'entreprises de la travel tech à partir de septembre 2023.

L'objectif est de structurer et renforcer la travel tech en faisant émerger des champions français dans ce secteur. Il s'agira ainsi d'accompagner et d'appuyer la montée en puissance des technologies et solutions émergentes applicables au tourisme (fluidité de l'expérience voyageur, découverte des destinations, etc.).

L'AMI s'adresse à un large panel d'entreprises du secteur (start-ups, TPE, PME et ETI) développant une technologie propre à leur écosystème (voir liste dans l'AMI) et démarrera en septembre 2023 pour un an. L'objectif est d'accompagner une dizaine d'entreprises sur cette période.

Ce programme propose :

- Accompagnement administratif (aide à la recherche de financements, appui réglementaire),
- Développement des actions d'open innovation (partenariats avec des grands groupes, collaboration entre start-ups, etc.),
- Mise en place d'un réseau de conseil (aide à la recherche de terrains d'expérimentations et les partenaires)
- Multiplication d'actions de valorisation (événement de lancement, tourisme tour, communication sur les réseaux sociaux).

Date de clôture des candidatures : le 15 septembre 2023, à 17h00

[Pour télécharger l'AMI](#)